



Département des Politiques d'Aménagements

Direction Départementale des Territoires de l'OISE

Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme

et de l'Energie 40 rue Jean Racine BP 20317

60021 BEAUVAIS cedex

pascale.strysovsky@adp.fr

A l'attention de Stéphane CARIN

V/Réf:

Tél: 01.49.75.12.19

Fax: 01.49.75.39.48

Lettre du 21 Juillet 2016

N/Réf.: DGD.P /SPC/16/ / 4 /

Orly, le - 8 AOUT 2016

Objet:

Révision du PLU de la Commune de FAY LES ETANGS

Consultation préalable à l'élaboration du Porter à Connaissance

Par délibération en date du 31 Mai 2016, la commune de Fay les Etangs a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Conformément aux dispositions des articles L132-2 et R132-1 du Code de l'Urbanisme, vous avez demandé au Groupe ADP de vous communiquer les informations utiles à l'élaboration du "Porter à Connaissance".

Je vous informe que la commune est située à l'écart des servitudes aéronautiques de dégagement, des servitudes radioélectriques ainsi que des zones de bruit associées aux aérodromes gérés par notre société.

> Jean Tissier Responsable du pôle urbanisme

Copie à : DSAC Nord - SUB RDD - 9 rue de Champagne - 91200 Athis-Mons